

**COMMUNIQUE DE PRESSE A L'OCCASION  
DE LA REUNION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
DU FEC**

**SEANCE DU 04 Janvier 2006**

Le Conseil d'Administration du Fonds d'Equipement Communal (FEC) s'est réuni le 04 janvier 2006 au siège du Ministère de l'Intérieur sous la présidence de Monsieur El Mostafa Sahel, Ministre de l'Intérieur, Président du Conseil d'Administration.

Au cours de cette réunion, le Conseil a passé en revue l'activité de la banque au titre de l'exercice 2005 et a examiné les prévisions d'activité et de budget au titre de l'exercice 2006. Le Conseil a également été informé des initiatives que le FEC a engagées en vue d'améliorer le service au profit des collectivités locales, dans le cadre de la dynamique en cours dans le secteur local.

Ainsi, en termes d'activité, les engagements de financement ont atteint plus de 2 milliards de dirhams au titre de l'année 2005, soit plus du double du niveau atteint en 2004. Ce niveau d'engagements qui a bénéficié à toutes les catégories de collectivités locales montre la dynamique positive de l'investissement local.

Cette évolution s'explique notamment par la confirmation de l'intérêt croissant du financement par ligne de crédit mis en place et qui a suscité l'adhésion de plusieurs collectivités locales. Ce mode de financement dénote de perspectives prometteuses en termes d'activité.

De plus, cette dynamique a été renforcée par la suppression de la commission d'engagement ainsi que par la baisse des taux d'intérêt appliqués depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005 qui ont été fixés à 7,5%, soit le niveau le plus bas observé pour des emprunts similaires de maturités allant de 10 à 15 ans.

En outre, le Conseil a enregistré avec satisfaction les actions entreprises en vue de réduire les arriérés et a encouragé le FEC à poursuivre les efforts nécessaires dans ce sens.

Les indicateurs financiers estimés à fin 2005 confirment la tendance favorable des résultats à l'instar de ceux enregistrés depuis plusieurs années, ce qui ne manquera pas d'élargir l'assise financière du FEC en vue de faire face aux besoins de financements croissants des collectivités locales.

Au titre de l'activité de l'exercice 2006, le Conseil a approuvé le programme prévisionnel arrêté à 1,5 milliard de dirhams d'engagements et 900 millions de dirhams de décaissements ainsi que le projet de budget 2006 qui se monte à 45,2 millions de dirhams, dont 37,6 millions de dirhams pour le fonctionnement et 7,6 millions de dirhams pour l'équipement.

Par ailleurs, le Conseil a été informé de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Fonds d'Accompagnement des Collectivités Locales (FACL), destiné à accompagner les Collectivités Locales dans la formulation de leur vision de développement et l'élaboration d'un programme d'investissement pluriannuel. Les premières opérations ont été lancées au courant du dernier trimestre de l'année 2005 et devraient couvrir un nombre croissant de collectivités locales.

Enfin, le Conseil a noté avec satisfaction les mesures initiées par le FEC en vue d'accélérer et de simplifier le processus d'emprunt, notamment par la réduction des délais.